

TRANSMISSION D'ENTREPRISE ET ASSURANCE VIE : ORGANISER ET OPTIMISER LA CESSION D'ACTIFS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA163	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1939,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 06/05/2025 au 07/05/2025

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de transmission d'actifs ou de l'entreprise
- Conseiller des solutions d'assurance pour optimiser la transmission

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose, à partir d'exemples pratiques, la transformation d'une affaire en nom propre - profession libérale et commerçant - en une entreprise constituée en société. Puis des cas de transmission d'entreprise sont étudiés.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel du patrimoine de l'entrepreneur, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Cession et transmission des entreprises

1. Rappel : les différentes formes d'entreprises et leur fiscalité
2. Transmission à titre gratuit, donations, transmission par décès, comparatif entre entreprise individuelle et société
3. Transmission à titre onéreux, vente de l'entreprise, location gérance
4. Cessation d'activité
 - a) dans le cadre d'une entreprise individuelle
 - b) dans le cas de cessions de parts ou d'actions
 - c) conséquences fiscales et sociales
- B. Différents contrats d'assurance vie
1. Rachat des parts entre associés
2. Contrats « associé » et « homme clé »

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Agents généraux
Courtiers
Conseillers en assurance
Chargés de clientèle
Gestionnaires de patrimoine
Inspecteurs commerciaux
Chargés d'études juridiques
Chargés d'études commerciales et marketing

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1939,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 07:10